

Compte-rendu Assemblée Générale de Gironde Vigilante
du samedi 19 septembre 2015 à 18h00, Salle de La Bugade, 33121 Carcans

Jean-Francis SEGUY (J.F.S.), Président de Gironde Vigilante (G.V.) remercie les Élus et les personnes présentes pour leur venue à l'assemblée générale malgré les nombreux événements du jour à savoir la manifestation des Maires Ruraux de la Gironde contre les baisses des subventions de l'État, la foire de SAINTE-HELENE, le premier match de l'équipe de France à la Coupe du Monde de Rugby, deux grands mariages à CARCANS etc...

Il précise les noms des Élus, des Présidents d'association et de DFCL... qui n'ont pas pu venir et qui ont adressé un message d'excuse.

Il propose ensuite d'observer une minute de silence afin de rendre un hommage appuyé et sincère à la femme sapeur-pompier volontaire décédée la veille dans les Pyrénées-Orientales dans des conditions tragiques lors de l'exercice de ses fonctions.

Présentation du porte-clefs d'urgence de Gironde Vigilante.

18/10/2014 : Dernière Assemblée générale. Jean-Francis SEGUY remercie Pierre VALLADE, journaliste de Sud-Ouest pour son excellent article intitulé « Gironde Vigilante continue son combat » et qui avait fait remarqué comme nous que sur 542 communes que comptent la Gironde, seuls 3 maires étaient présents : Michèle SAINTOUT de SAINT-ESTEPHE, Laurent PEYRONDET de LACANAU et Dominique FEDIEU de CUSSAC-FORT-MEDOC, candidats aux élections Départementales. Ceci explique sans doute cela. Malgré tout, ce sont des gens qui nous ont aidé, particulièrement Laurent PEYRONDET de LACANAU qui demandait à ce que les maires soient associés dans l'orientation des secours à personne et à la protection des biens. JFS ne jette pas le discrédit sur tous les élus dans la mesure où il y en a aussi qui suivent G.V. et c'est important.

28/10/2014 : G.V. a rencontré les élus de LACANAU. G.V. est disposée à aller porter les problématiques des secours des biens et des personnes en ruralité avec les élus. La responsabilité du Maire et de son conseil municipal est souvent engagée lorsqu'il y a des accidents et, quelque part, les deniers sortent de nos conseils municipaux, de nos impôts, et partent au Conseil Général (Conseil Départemental maintenant) puis au financement du SDIS

29/10/2014 : Tout n'est pas négatif. Concernant la polyclinique de LEPARRE, nous reconnaissons une nette amélioration grâce aux Élus, à l'ARS et aux services de l'État.

La parole est donnée à Christiane AUCANT (C.A.) :

Vous avez certainement pu constater en allant sur LEPARRE que la Clinique fait peau neuve. Les bâtiments sont améliorés. Il va y avoir beaucoup plus de lits. C.A. tient aussi à préciser que Monsieur Bernard GUIRAUD, Maire de LEPARRE, se bat lui aussi pour la pérennité de cette clinique tout comme beaucoup d'élus du Médoc.

Clinique Mutualiste de LEPARRE (Voir annexe)

J.F.S. reprend la parole :

Petite précision au sujet de cette reconnaissance d'utilité publique qui nous aurait permis d'être reconnus au sein du conseil d'administration de la polyclinique de LEPARRE. Nous avons toujours suivi, épaulé, soutenu la polyclinique même lorsqu'il s'agissait de faire des manifestations pour la maternité entre autres et effectivement, Yann PILATRE, le Directeur de la Polyclinique, était présent l'an dernier et nous a invité à la réalisation de la feuille de route et pourquoi pas de

faire partie du Conseil d'Administration ou du suivi de la Polyclinique. Le problème c'est qu'il faut être reconnu d'utilité publique. Seulement pour l'être, G.V. n'est pas assez proche des malades. Il aurait fallu que nous soyons sous une association d'utilité publique. Nous nous y sommes opposés, G.V. parle en son nom, on défend les services publics, on défend la polyclinique mais, en aucun, nous estimons devoir être parrainé par une autre association quelle qu'elle soit. Nous représentons une entité, et on peut défendre les usagers en notre nom.

Financement du SDIS

A quelle sauce allons-nous être mangés ?

Fin 2014, il y a eu la problématique du financement du SDIS avec un article sur le Sud-Ouest dans lequel Alain DAVID, Maire PS de CENON et Président du SDIS, a tenu des propos très alarmistes concernant l'état des finances de ce service dont le principal pourvoyeur de fond est le Conseil Général (aujourd'hui Conseil Départemental).

A l'époque le Conseil Général prévoyait d'augmenter en 2015 sa quote-part au financement du SDIS « que » de 1 % mais la hausse pour couvrir les frais était de 3 millions d'euros, ce n'était pas suffisant. Alain DAVID disait : « nous avons fait 100 000 sorties l'an dernier contre 70 000 en 2010, je ne sais pas comment on va faire si on a que 87,3 millions et rien d'autre (il leur en fallait 90). Allons nous devoir fermer des casernes rurales ? La situation est grave. »

Le pavé dans la marre était lancé.

G.V. est une association de défense des intérêts des usagers des services publics d'incendie et de secours. Elle s'oppose à la fermeture de casernes, au départ de Sapeurs-pompiers professionnels vers les centres urbains, et à ce que l'on déshabille les casernes rurales.

Devant cet état de fait, ou on ferme des casernes rurales, ou vous allez mettre la main à la poche. On s'attaque à nos services publics mais en plus on voudrait nous faire payer une facture que l'on a pas à payer. Il fallait réagir, donc G.V. a rédigé un communiqué de presse, lettre aux élus le 20 novembre 2014.

Nous avons rédigé par la suite un projet de motion à adopter par délibération au conseil municipal que nous avons adressé à l'ensemble des maires de Gironde.

Suite à notre communiqué de presse, nous avons reçu des réponses entre autres de Monsieur BARBE Daniel, Maire de BLASIMON mais également Président de l'association des maires ruraux de la Gironde (lecture du mail du 20 novembre 2014 de Monsieur BARBE) qui prend la position de G.V.

Remerciements à toutes les communes qui ont adopté notre motion (lecture du projet de motion du 20 janvier 2015)

Qu'on le veuille ou non, l'action de Gironde Vigilante par ce communiqué de presse et cette motion, a joué un rôle primordial dans ce qui s'est passé avec la remise à niveau des comptes du SDIS c'est-à-dire l'attribution d'un supplément de 3 millions d'euros par le Conseil Général.

Là où le bas blesse, c'est que beaucoup de communes nous ont suivi heureusement, mais nous ne comprenons pas qu'elles ne soient pas plus nombreuses

Lecture de la liste des communes.

Simple remarque de J.F.S. : Monsieur Alain DAVID, Président du SDIS, est inquiet pour l'avenir du financement du SDIS. Vous n'êtes pas sans savoir que la réforme territoriale prévoit la disparition ou la réduction des responsabilités des départements qui jouent un rôle essentiel dans le financement des services d'incendie et de secours, le projet de loi n'a toujours pas mentionné regrette-t-il quel sera la gouvernance revisitée des SDIS, ni comment cela va se passer pour le mode de financement.

Nous avons donc une épée de Damoclès sur nos têtes, c'est le financement du SDIS à venir.

Après notre intervention au mois de janvier, le SDIS a abondé les 3 millions d'euros manquants de manière à ce que les communes rurales ne soient pas pénalisées. C'est une bonne chose, G.V. a d'ailleurs remercié le Conseil Général de l'époque. Quand les choses vont bien, il faut savoir le dire.

3 dossiers suivis par Gironde Vigilante : La surveillance des plages, les incendies d'habitation et la désertification médicale.

La parole est donnée à Christiane AUCANT

- **Surveillance des plages** (voir annexe)
- **Incendies d'habitation** (voir annexe)
- **La désertification médicale** (voir annexe)

Jean-Francis SEGUY reprend la parole.

Il y a une prise de conscience des pouvoirs publics et cela va dans le bon sens.

G.V. avait des rapports à peu près sains avec Philippe MADRELLE. Il avait au moins la politesse et le respect de nous recevoir et de discuter avec nous eu égard à l'amitié qu'il avait pour Jacky COSTES, Président fondateur de G.V., avec qui il avait travaillé et dont il reconnaissait l'efficacité.

Il y a donc eu des élections départementales en début d'année et Monsieur Jean-Luc GLEYZE est devenu Président du Conseil Départemental de la Gironde.

Il est normal qu'en tant qu'association de défense des intérêts des usagers des services publics, nous demandions à le rencontrer. J.F.S, invité à l'assemblée générale de la fédération départemental des chasseurs de Gironde à ARTIGUES-DE-LUSSAC en avril dernier, l'a rencontré et lui a dit que cela serait bien que Gironde Vigilante (en petite délégation) vienne lui présenter les problématiques du secours aux personnes, du secours aux biens, feux de forêt, intervention, retards en cascade etc...

Monsieur GLEYZE lui a alors dit de voir avec son directeur, qu'il n'y avait pas de problème.

En fait, il ne s'est rien passé après que J.F.S. lui ait rappelé simplement dans son courrier qu'ils s'étaient vus et qu'il avait accepté de rencontrer G.V., qu'en 2004 le centre de secours de CAPTIEUX-GRIGNOLS devait voir la suppression de la moitié de l'effectif de ses sapeurs-pompiers professionnels et que c'était la mobilisation de Monsieur GLEYZE qui avait permis de conserver 8 Sapeurs-pompiers professionnels sur les 14, l'ouverture du centre de secours entre midi et 14 heures, la dotation d'un fourgon pompe de grande capacité. J.F.S. lui rappelait que par le passé en tant que maire rural, G.V. avait pu constater son engagement à défendre les secours en ruralité. C'est pourquoi, nous souhaitons le rencontrer avec une délégation et restions à sa disposition en attendant sa réponse. Mais rien.

20/05/2015 : Ségolène ROYAL propose un plan pour sauver les abeilles. Vous savez que Gironde Vigilante s'est beaucoup impliquée dans la problématique du frelon asiatique.

La parole est donnée à Christiane AUCANT.

Frelon asiatique (voir annexe)

01/06/2015 : Deuxième courrier à Jean-Luc GLEYZE. C'est toujours vexant, il y a une forme de mépris quand vous interpellez un élu, quand on sait comment il se comporte avant des élections, on est toujours surpris de voir leur attitude un peu méprisante quelques fois après les élections (lecture du courrier).

Cela fait des années que G.V. travaille. Nous ne sommes pas des bleus puisque vous avez des personnes qui sont spécialistes, Capitaine, Commandant, Responsable de caserne qui ont su faire des propositions pour le SDACR (Schéma département d'analyse et de couverture des risques). Ils savent de quoi ils parlent. Il s'agissait tout simplement de lui en parler. Résultat : toujours pas de réponse, mais vous allez comprendre pourquoi plus tard.

08/06/2015 : Christiane AUCANT, a participé à la réunion d'information et d'échange sur les enjeux santé en Médoc avec notre nouveau parc naturel régional. Une réalisation certainement très intéressante, fortement utile mais dans lequel il y aura des enjeux santé et surtout en Médoc.

Réunion d'information et d'échange sur les enjeux santé en Médoc (voir annexe)

Jean-Francis SEGUY reprend la parole

10/07/2015 : Premier feu à SAINT-JEAN-D'ILLAC, 100 hectares de pins sont partis en fumée.

24/07/2015 : Deuxième feu à SAINT-JEAN-D'ILLAC, 572 hectares détruits.

Envoi des invitations à l'ensemble des Maires pour notre Assemblée Générale

31/08/2015 : Envoi d'un troisième courrier à Jean-Luc GLEYZE un peu moins courtois dans lequel J.F.S. lui rappelait que Monsieur MADRELLE avait eu la courtoisie de nous recevoir et que ce n'était pas son cas, qu'il n'accordait que peu d'importance à ce qui se passait dans les territoires ruraux. Est-ce ainsi qu'il luttait contre les inégalités qui existent entre les territoires et les hommes ? Ce courrier était l'ultime demande d'audience de G.V. et son invitation à cette assemblée générale. Il n'y a eu toujours pas de réponse et pour cause.

J.F.S. revient sur une réflexion d'un Maire du Médoc qui a dit qu'il y avait une « contribution scandaleuse » de 100 000 € pour le SDIS hors compétence que cela ne changeait rien qu'il le redise mais que cela lui faisait plaisir. J.F.S. aimerait qu'il y ait beaucoup plus de Maires qui fassent comme lui.

Une autre réflexion d'un Maire concernant une proposition de l'État, qu'il avait l'exemple du 15 qu'on lui avait vendu comme le paragon de l'efficacité. Résultat, passé minuit, il n'y a plus de médecin de garde. On mobilise des ambulances pour transporter des patients aux urgences alors que ce n'est pas nécessaire, et inversement cela se termine parfois mal car les secours n'arrivent pas.

Deux mots sur la problématique du centre 15.

Christiane AUCANT reprend la parole.

Problématique du Centre 15 (voir annexe)

Il faut savoir aussi que le 5 juin dernier une nouvelle directive concernant les départs réflexes sur les lieux publics empêche désormais les pompiers de porter secours dans les écoles, les stades, les maisons de retraite, les centres commerciaux, les Mairies, les hôtels de région, les trésoreries et tout ce qui est public.

J.F.S. précise qu'il ne sait pas si cette décision est entérinée, mais le fait que les sapeurs-pompiers ne soient plus habilités à porter secours dans les lieux publics est grave. C'est une proposition bien sûr pour dégager de l'argent et reporter ce service sur des sociétés privées.

Nous ne savons pas si nous pourrions revenir sur cette décision, mais en tous les cas, c'est inadmissible.

Avant de passer au rapport financier et bien sûr de parler du feu de SAINT-JEAN-D'ILLAC et pourquoi G.V. n'a pas réagi sur ce feu et n'a pas fait de commentaires, J.F.S. rappelle que tous ici présents ont reçu une invitation pour cette A.G., et qu'il espère que personne ne l'a trouvée choquante. Cette invitation rappelait simplement qu'à l'horizon 2017, le département n'aura plus les moyens de financer 57 % des moyens du SDIS 33, comme il le fait aujourd'hui. G.V. faisait

simplement son travail d'information.

Les invitations ont également été envoyées au Directeur Général de la Polyclinique, aux Sénateurs, Conseillers Départementaux, Président du Conseil Départemental, la Députée, les Maires, les Présidents de DFCI, des Présidents d'association, la CGT/SDIS33, tous les adhérents...

Dans ce courrier d'invitation anodin, G.V. a extrait, du journal La Croix du 26 juillet dernier, des propos tenus par le Vice-Président du Conseil Départemental, « le grand Argentier » (celui qui remplace Monsieur Yves LECAUDEY) qui s'occupe des finances. Juste une phrase ou il déclarait : « A l'horizon 2017, le département n'aura plus les moyens de financer 57 % du SDIS. » J.F.S. ne pensait pas sincèrement que sa réaction allait être celle qu'il va lire.

Donc, revenons sur la réponse de Monsieur Jean-Marie DARMIAN, qui est quand même fraîchement élu Vice-Président du Conseil Départemental qui, normalement, est censé être quelqu'un qui nous renseigne, qui nous épaula, qui vit avec notre argent, qui est élu par les citoyens comme nous tous, et bien voici ce qu'il a répondu à la secrétaire de Gironde Vigilante.

Lecture par Jean-Francis SEGUY du mail de Monsieur Jean-Marie DARMIAN.

Aucune formule de politesse, une réelle agression. C'est clair, J.F.S. a compris ce qu'il avait certainement dit à Jean-Luc GLEYZE à savoir : de ne pas tenir compte de ce que dit Gironde Vigilante. Il la dénigre, il veut la museler.

Par contre, ces propos calomnieux, on va en parler un tout petit peu sans leur donner plus d'importance. J.F.S. a aussitôt demandé aux administrateurs de Gironde Vigilante de réagir.

Donc après ce mail accusateur, odieux et avec des arguments totalement fallacieux, mensongers, voici les réactions de deux administrateurs de G.V. .

Lecture par Robert LESCOUTRA de sa réponse à Jean-Marie DARMIAN

Avant de lire sa réponse à Jean-Marie DARMIAN, Jean-Michel MEROLA tient à préciser une chose, nos amis sapeurs-pompiers professionnels et volontaires sont vraiment nos amis, nous sommes des anciens pompiers et il n'est pas question de cracher sur eux. Nous ne l'avons jamais fait et nous ne le feront jamais.

Lecture par Jean-Michel MEROLA de sa réponse à Jean-Marie DARMIAN

Jean-Francis SEGUY fait remarquer que nous utilisons des formules de politesse, ce que Monsieur DARMIAN n'a pas fait.

Lecture par C.A. de la réponse du Président de Gironde Vigilante à Jean-Marie DARMIAN

Applaudissement par l'assemblée.

Pour clôturer cet épisode, J.F.S précise pourquoi il parle de ce mail, tout simplement parce que Monsieur DARMIAN s'est permis de l'envoyer à ses collègues.

En effet, Madame la Députée, en adressant ses excuses pour son absence à notre assemblée générale, a précisé à J.F.S. qu'elle ne se défilait pas par rapport aux propos de Jean-Marie DARMIAN.

Gironde Vigilante se devait donc de répondre à ce Monsieur suite à son attitude.

Applaudissement pour la secrétaire et le travail qu'elle accomplit

La parole est donnée à Georgette LACOSTE, Trésorière de Gironde Vigilante, pour le rapport financier voté à l'unanimité.

J.F.S. reprend la parole.

Il va revenir sur le feu de SAINT-JEAN-D'ILLAC et rappelle que G.V. n'est pas intervenue volontairement sur les feux de cet été et n'a pas fait de commentaires.

Pourquoi ? Parce que nous nous sommes rendus compte qu'aujourd'hui, par rapport aux inquiétudes grandissantes des usagers et des élus sur le devenir des secours, il faut faire taire G.V., car il ne faut aucune voix discordante.

Aujourd'hui, nous avons affaire à des politiques qui, avant les élections, considèrent la participation citoyenne démocratique mais, une fois les élections passées, quand ils sont au pouvoir, appliquent leurs décisions. Si celles qu'ils prennent pour la ruralité ou les usagers des zones rurales sont mauvaises, haro sur celui qui en parle en l'occurrence G.V..

J.F.S. rappelle simplement qu'il y a 2 ou 3 ans sur les incendies de LACANAU, G.V. a servi de bouclier aux propriétaires forestiers qui avaient justement des réflexions à faire sur l'activité du SDIS et son comportement lors de ce feu. Ils ont demandé à G.V. d'être leur porte-parole, chose que nous avons faite avec responsabilité. Pour quel résultat ? Des grands coups de bâton par derrière parce qu'on accusait G.V. de dénigrer les pompiers alors que c'est faux. G.V. pointait du doigt une organisation quelquefois défaillante qui ne correspondait pas à ce qui aurait dû être mis en place.

C'est pourquoi en Conseil d'Administration, J.F.S. a proposé et insisté pour que G.V. ne commente plus les feux. Nous sommes le pot de terre contre le pot de fer, car nos propos sont déformés et dénaturés par des campagnes calomnieuses pour faciliter la mise en place de la réforme territoriale. G.V. défend les intérêts des usagers des services publics d'incendie et de secours, elle ne se laissera pas faire et continuera à parler.

Concernant le SDIS, la presse lui est acquise à 100 %, il n'y a que des « satisfecit ». Nous n'avons pas droit à la parole. Tout va bien, il s'occupe de tout. Il n'y a aucun contrôle alors que pour la police, il y a la police des polices.

Quand on entend le Président Jean-Luc GLEYZE reprendre certaines de nos propositions, qui du bout des lèvres, ose dire « bien sûr qu'il aurait fallu la présence des Canadair, mais est-ce que le niveau de sécurité est bon ? Comment se fait-il que ce soient des personnes extérieures au SDIS qui signalent les feux, c'est-à-dire un habitant de CARCANS ou encore une caméra de surveillance d'une entreprise ? » mais G.V., elle, n'a pas le droit de le dire.

A MARCHEPRIME, il s'est tenu le Congrès annuel des pompiers. Bien sûr l'incendie, qui a ravagé à la fin du mois de juillet 526 hectares de forêts, et menacé les bords de l'agglomération bordelaise, est dans toutes les têtes. La série de discours, prononcés après la revue des effectifs sur le stade, pouvait ainsi se résumer à un long hommage au courage, à la disponibilité des sapeurs-pompiers girondins. G.V. ne critique pas cela mais, concernant l'organisation, pourquoi a-t-on le droit de ne rien dire ?

Le Vice-Président du Conseil d'administration du Service Départemental d'incendie rappelle que la Gironde n'a pas été épargnée cette année avec une succession de feux. SAINT-JEAN-D'ILLAC, GUJAN-MESTRAS, LANTON, VENDAYS, NAUJAC...il y a eu plus de 10 000 interventions des pompiers en juillet dont 26 jours à plus de 300 opérations et il n'y a eu aucune victime, aucune maison détruite. C'est VRAI.

Simon BERTOUX, le Directeur du Cabinet du Préfet Pierre DARTOUX, retenu à PARIS, souligne la qualité du dispositif. Le prépositionnement de 2 Canadair à MÉRIGNAC a répondu à nos attentes, puisque 170 pompiers girondins ont combattu le feu à SAINT-JEAN-D'ILLAC aidés par 479 pompiers d'autres départements, et nous avons eu au maximum de l'engagement 6 Canadair ainsi qu'un Dash, soit la moitié de la flotte nationale. La FRANCE a vu la valeur des pompiers girondins.

J.F.S. : Attendez, on parlera de coût derrière.

Jean-Luc GLEYZE, le Président socialiste du conseil départemental, principal financeur du SDIS a rappelé le chiffre : « 99 % c'est le taux de confiance des français pour les pompiers. Votre engagement lors de l'incendie de SAINT-JEAN-D'ILLAC ne doit pas masquer le reste, le nombre d'intervention augmente notamment par rapport au nombre d'habitants. »

Il ose dire 99 %, c'est VRAI, que voulez-vous dire après ? Par contre il rajoute, et c'est important, que les pompiers sont souvent appelés pour des choses qui ne relèvent pas de leur activité. Il faudra revoir de près le fonctionnement du centre 15.

Jean-Luc GLEYZE dit la même chose que nous, à part que lui a le droit de le dire et pas nous, bien que nous ayons des spécialistes des feux qui, contrairement à ce que beaucoup affirment, ne s'en prennent pas aux sapeurs-pompiers, mais à l'organisation des secours gérée par des personnes n'admettant aucune critique même si celles-ci sont justifiées. C'est pourquoi G.V. n'a pas souhaité faire de commentaire sur les feux de cet été qui ont détruit plusieurs centaines d'hectares afin qu'il n'y ait aucun amalgame.

Une réflexion importante avant d'engager le débat là-dessus, c'est Christiane AUCANT qui va vous prouver les bêtises que peuvent parfois avancer les représentants de l'État.

C.A. prend la parole.

En juillet 2014, lors de son déplacement à SAINT-AUBIN-DE-MEDOC, Béatrice LAGARDE, Préfète déléguée pour la défense et la sécurité, avait tenu à souligner la remarquable efficacité de la prévention menée par les acteurs de la DFCI et le SDIS de la Gironde : « l'objectif est de continuer sur la lancée des derniers résultats. En 2012, 818 hectares ont brûlé tandis qu'en 2013, le chiffre est descendu à 86 hectares, soit une baisse de près de 90% ».

Si nous faisons le même calcul cette année comparé à 2013, nous avons une augmentation de 670 % et ceci rien qu'avec le deuxième incendie de SAINT-JEAN-D'ILLAC.

Il faudrait arrêter de dire des bêtises. Car alors, doit-on en conclure que la prévention menée par la DFCI et le SDIS de la Gironde est inefficace ? A G.V., nous sommes lucides, car nous savons que les années se suivent et ne se ressemblent pas et certainement pas du point de vue des incendies qui dépendent surtout des conditions climatiques.

Certes, la DFCI et le SDIS travaillent bien et nous les en remercions. Nous sommes fiers de leur travail mais à côté, cessons de faire dire n'importe quoi aux chiffres.

Jean-François SEGUY veut dire simplement que l'assemblée a en face d'elle une association qui n'est pas ébranlée par cela. Il est en colère simplement parce que G.V. ce sont des bénévoles qui n'attendent pas de remerciements mais le genre de propos tenus par Monsieur DARMIAN, il les réfute et il garantit que lorsqu'il l'aura en face de lui, il restera poli mais cela sera dur.

Les personnes qui représentent G.V. sont des personnes soucieuses de l'avenir des secours en ruralité et des services publics en général. Lorsque quelqu'un critique G.V. en disant que celle-ci est contre les pompiers, il ne faut pas les laisser faire et plutôt leur expliquer.

La parole est donnée à l'assistance et en premier lieu à Monsieur Bernard GUIRAUD, Maire de LEPARRE.

Intervention de Monsieur Bernard GUIRAUD, Maire de LEPARRE.

Bernard GUIRAUD rappelle à Jean-Francis SEGUY qu'il n'avait pas précisé qu'il était absent à notre assemblée générale en 2014 alors qu'il était candidat mais il n'a pas été élu et pourtant il est présent aujourd'hui ainsi que Michèle SAINTOUT avec qui il formait un binôme aux dernières élections.

En tant qu'élu de territoire rural il ne fait sûrement pas les choses très bien, car nul n'est parfait et on fait certainement des erreurs mais, par contre, tous ceux qui le connaissent savent combien il s'attache aux services publics de ruralité parce qu'il est Maire d'une commune rurale de 6 000 habitants, certes, mais ce n'est pas une grosse ville comme le disent certains (comparée à TALENCE, MERIGNAC...). Il est conscient de mal communiquer car il écrit au moins 2 à 3 courriers par an au SDIS sur son mécontentement des services. Il n'y a pas plus de 2 mois, il a piqué une quinte phénoménale au téléphone suite à une intervention sur sa commune qui a été très mal gérée, la personne ayant attendu plus de 30 minutes. Il trouve cela aberrant.

Ceci étant dit, et il croit que Michèle SAINTOUT est comme lui. Ils travaillent tous deux pour ce milieu rural et J.F.S. a raison de dire que certains élus donnent une mauvaise image d'une grande majorité d'entre eux qui, pense-t-il, travaille bien.

En ce qui concerne les bénévoles, heureusement que G.V. est là.

Il terminera son intervention là-dessus. Il y a des bons et il y a des moins bons, dans les élus également. Il en voit dans la salle, des adjoints et d'autres qui représentent des communes. On ne peut qu'être d'accord avec Gironde Vigilante. Dans le cas contraire, on peut toujours en discuter entre hommes avec un grand H en face-à-face, on se dit les choses et ensuite on peut partir sur de bonnes bases.

Ceci étant dit, il précise que des personnes ne s'investissent pas assez dans la politique non politicienne, celle de leur ville, de leur village. Ils râlent mais ne viennent pas et, en tant que bénévoles, nous le savons plus que lui.

On ne demande pas à l'élu d'être instruit, on lui demande d'être intelligent. Il croit que bon nombre d'élus le sont malheureusement eux aussi ont des « cailloux dans leur chaussure ».

En tant qu'ancien sapeur-pompier (entré en 1979), il s'est tellement battu avec ses collègues ici présents. Ils avaient la bonne organisation et ont travaillé main dans la main sur la défense du SDIS tout au long de leur carrière.

Il a la même argumentation que G.V.. Il pense que les SDIS se sont trompés sur cette loi de départementalisation qu'ils ont portée, car ils pensaient que cela allait être une mutualisation des moyens, alors qu'elle a été en fait une destruction avec un budget des SDIS qui a triplé voire quadruplé.

Il croit que le SDIS n'a pas assez écouté les gens sur le terrain avant de prendre des décisions. On n'a pas laissé le temps, on a imposé et aujourd'hui, on voit le résultat.

Il souhaite revenir sur le dossier de la clinique de LEPARRE. Dès son élection en 2008, il a envoyé un courrier au Pavillon de la Mutualité pour avoir une place dans le conseil d'administration, parce qu'il entendait trop de choses dans la rue mais n'avait aucune information. Cet établissement étant privé, il n'a pu obtenir de siège mais remercie notamment Yann PILATRE,

le nouveau directeur, puisque nous avons maintenant au moins une réunion tous les six mois avec les élus et les acteurs entre autres, Gironde Vigilante est présente à chaque fois et on nous tient au courant des avancées. La polyclinique était sur une mauvaise pente et où en serait-on aujourd'hui si on n'avait pas bougé nous tous ? On aurait un hôpital de gériatrie alors que les urgences et la maternité seraient à BORDEAUX. On n'aurait pas les services qui aujourd'hui sont en train de rouvrir (IRM, chimio, gériatrie...) et c'est vrai que nous en avons besoin sur notre territoire. Il pense que la clinique a pris la mesure du territoire et de ses acteurs, et qu'on va dans le bon sens.

En tant que Vice-Président du Pays Médoc, chargé du développement économique, il ne peut pas envisager un développement économique sans des services et notamment le SDIS. Quand il entend, qu'on est en train de revenir, que les pompiers ne peuvent plus intervenir sur le domaine public, il trouve cela grave et inquiétant. Il se propose de rédiger un courrier car cela l'inquiète et puis qui peut mieux intervenir et aussi rapidement sur les lieux publics que les sapeurs-pompiers ?

Il souhaite remercier les bénévoles en règle générale, on fait partie d'un pays basé sur le bénévolat et sans vous et il ne parle pas du sport de la culture et de toutes les associations, mais sans l'action de G.V., qui comme vous le disiez, êtes un peu « le caillou dans la chaussure », que se passerait-il ? Un caillou cela ne fait jamais de mal, mais cela nous rappelle qu'on a toujours quelqu'un qui nous surveille.

Il termine son intervention en remerciant les membres de G.V. qui donnent de leur temps et sûrement de leur argent. L'année prochaine il n'y aura pas d'élection mais il espère être là aussi.

Jean-Francis SEGUY remercie Bernard GUIRAUD pour son intervention.

La parole est donnée à Michelle SAINTOUT

Intervention de Michelle SAINTOUT, Maire de SAINT-ESTEPHE

Elle prône la proximité et le souci c'est que dans les préconisations pour faire des économies on nous pousse à la mutualisation. Nous avons bien vu lorsque nous sommes passés des communes aux communautés de communes, puisque nous n'avons pas fait réellement d'économie mais nous avons plutôt dispersé un peu nos forces. Il faut absolument les recentrer, on retrouve la même chose avec l'histoire du 15. D'ailleurs, elle a eu affaire à eux un jour d'élection où une dame est tombée dans les pommes et où on lui disait : « Madame, je veux l'entendre ». Elle répondait : « Mais elle est dans les pommes » et elle avait mis le téléphone à côté de la pauvre dame qui ne disait rien, et on lui avait répondu : « elle ne dit rien » ce à quoi elle avait rétorqué « bien sûr puisqu'elle est dans les pommes ».

C'est anecdotique, elle s'en est bien sortie mais cela aurait pu être dramatique.

Alors par contre, elle a eu un souci à l'école la semaine dernière, et ce sont bien les pompiers qui sont intervenus, mais c'est peut-être vrai que les élus peuvent se mobiliser, faire une motion et faire remonter l'information rapidement avant que les décrets ne sortent.

Elle suit de très près l'action de G.V. même si nous ne sommes pas des donateurs comme VENSAC. Elle suit le travail de G.V. et est consciente des besoins.

Elle regrette les propos de Jean-Marie DARMIAN le connaissant et elle lui fera passer le message concernant sa façon de faire.

Jean-Francis SEGUY remercie Michelle SAINTOUT.

La parole est donnée à Marie-Déhlia DEJEAN, Conseillère Municipale à CARCANS

Intervention de Marie-Déhlia DEJEAN, Conseillère Municipale à CARCANS

Au sujet de Jean-Marie DARMIAN, elle trouve sa réponse grossière et méprisante. Il s'adresse à la Secrétaire, alors que c'est le Président qui a écrit, la Secrétaire n'a rien à voir là-dedans. C'est d'un méprisant, c'est d'un machisme, c'est absolument infâme.

Parce que l'on sent bien dans sa lettre, que : « la secrétaire vous n'y connaissez rien, la secrétaire ne devrait pas me parler comme cela ».

J.F.S. est tout-à-fait d'accord avec l'intervention de Madame DEJEAN. Jean-Marie DARMIAN a eu un comportement odieux mais ceci dit, il sait que Michelle SAINTOUT lui en fera part et que de toute façon un jour soit il l'aura au téléphone, soit il le croquera.

Marie-Déhlia DEJEAN précise qu'elle est d'accord avec G.V.. Les gens ne participent pas à la vie de la commune, c'est ce que l'on peut voir lors des conseils municipaux. Il n'y a personne.

Intervention de Monsieur Philippe DELFOUR

Il dit qu'il reste un peu sur sa faim en tant que forestier parce qu'il aimerait que soit souligné d'avantage ce qu'on attend des centres de secours et des DFCI. J.F.S. a parlé tout à l'heure de l'incendie de SAINT-JEAN-D'ILLAC. Il a pu, il ne sait trop comment, s'en approcher. Il y a eu des dysfonctionnements énormes, il n'a pas peur de le dire.

Actuellement, on se focalise sur des écrans géants de télévision avec des points rouge qui partent dans tous les sens, 3 hélicoptères et une quantité de Canadair pour, au final, laisser brûler 600 hectares de forêt avec des pompiers qui sont venus d'un département voisin (qu'il ne nommera pas pour ne pas leur porter tort), et qui sont restés pendant une demie journée à attendre qu'on leur donne des ordres, alors qu'au tour ça brûlait.

En tant que forestier, il prend les administrateurs de G.V. qui sont d'anciens sapeurs-pompiers professionnels à la retraite pour témoin, il faut réhabiliter les centres. Ce n'est pas avec les Canadair... on n'est pas en CORSE, on n'est pas dans le VAR, on est en AQUITAINE. On le sait aussi bien que lui, la végétation se développe, les fougères sèchent, la brande sèche et ce n'est ni plus ni moins que de l'essence. Il faut des centres comme autrefois où vous arriviez sur le feu de suite, sans attendre qu'un cinq étoiles prenne une décision ou ne la prenne pas, parce qu'avant d'en prendre une, il ouvre un parapluie pour que cela ne puisse pas avoir d'incidence sa carrière. Il faut que cela finisse et voilà pourquoi il reste sur sa faim car cela n'est pas normal avec les moyens que l'on a (avec des camions de 6000 litres). Il n'y a qu'à voir ce que vous faisiez avant avec des GMC, il n'est pas normal d'avoir des hectares brûlés.

J.F.S. donne la parole à Jean-Michel MEROLA puis à GUY PEYRE afin de répondre à Monsieur DELFOUR.

Intervention de Jean-Michel MEROLA, Vice-Président de G.V.

Jean-Michel MEROLA dit que Monsieur DELFOUR confirme tout-à-fait ce que G.V. a dit jusqu'à présent. On ne critique pas les sapeurs-pompiers, mais on critique l'organisation, car c'est souvent le foutoir, on est obligé de le dire, mais ce n'est pas de la responsabilité du sapeur-pompier. On a modifié quelque chose, vous parliez tout à l'heure des GMC, aujourd'hui on fait des gros camions 6 000 litres qui n'ont pas les mêmes pénétrations que des véhicules de 3 000 litres. Les positions et les décisions prises par les décideurs ont engendré une organisation qui ne donne pas satisfaction.

Monsieur DELFOUR précise que les Canadair ne sont pas utiles ici. Qu'on les fasse venir s'il y a un incendie qui est trop important. Mais on le voit bien, qu'est-ce qu'ils font, ils protègent les pompiers qui sont dessous, ce qui est normal. Quand un avion largue 6 000 litres d'eau au milieu, il

faut qu'il n'y ait personne dessous autrement, c'est catastrophique.

Intervention de Guy PEYRE, Vice-Président de G.V.

Guy PEYRE dit à Monsieur DELFOUR qu'il a tout-à-fait raison, de toute façon la lutte se gagne au sol. Il est sûr qu'en plus nous avons la chance de pouvoir avoir des appuis aériens, le reste ce n'est que pour éviter que le feu ne dégénère mais la lutte se gagne au sol.

Effectivement, pourquoi maintenant on tend vers de gros engins ? Tout simplement parce que ces engins permettent de disposer de moins d'effectif opérationnel parce que dans les 6 000 ou 12 000 etc, vous les faites intervenir avec 3 sapeurs-pompier. Autrefois, une unité feu de forêt c'était au minimum 5 à 6 sapeurs-pompier. Mais les méthodes d'attaque et d'extinction des feux ne sont plus du tout les mêmes, vous comprenez mais c'est pour cela que nous critiquons ces méthodes opérationnelles qui ne sont pas fiables, on s'en rend compte.

Il veut quand même également préciser autre chose, et il a comme l'impression qu'au niveau des décideurs préfectoraux et SDIS, qu'ils cherchent à enfoncer les portes ouvertes. Il explique qu'on a parlé notamment du débroussaillage etc et des zones urbanisées en milieu forestier. Pour lui, et parmi l'assemblée certains doivent en connaître autant que lui, le code forestier s'applique et, au regard de ce même code, il y a des arrêtés préfectoraux qui obligent le débroussaillage sur 50 mètres autour des habitations etc...

Il termine en précisant que les feux de forêt, c'est vrai c'est médiatique. On en parle beaucoup, mais ce dont on ne parle pas assez, ce sont de toutes ces personnes qui meurent par manque d'assistance parce que maintenant, et on vous l'a expliqué, il risque d'y avoir un désengagement des sapeurs-pompier et cela on n'en parle pas.

Il reconnaît que c'est malheureux quand des hectares de pins brûlent mais, quand une vie humaine disparaît, il pense que c'est plus dramatique.

Jean-François SEGUY donne la parole à une personne de l'assistance. Il se présente Jean PERAGALLO, Président de l'ASA DFCI de SAUMOS.

Intervention de Monsieur Jean PERAGALLO, Président de l'ASA DFCI de SAUMOS.

Il partage tout-à-fait l'avis de Monsieur DELFOUR. Ceci dit, il veut apporter des témoignages et poser des questions.

Un témoignage pour dire que quelquefois il y a des choses qui marchent. Il est présent devant l'assemblée mais en 2011, on l'a trouvé « raide » dans un jardin et ce sont les pompiers qui l'ont amené : Rupture d'anévrisme dans le cerveau. Il ne sait pas le temps que cela a pris, car il n'était pas conscient et il peut dire que cela a marché. On l'a amené à ARES et vu la gravité de son état on l'a envoyé à PELLEGRIN. Donc, ça a marché.

Il ferme la parenthèse.

Il était présent sur le feu de LACANAU, donc, il a vu ce qui s'y était passé. Effectivement on avait tout bouclé et les propriétaires râlaient.

Il était présent sur le premier feu de SAINT-JEAN-D'ILLAC, pas lors du feu mais pour la garde du feu et il a suivi, parce qu'il n'était pas là, ce qui s'est passé lors du deuxième.

Il peut témoigner par contre du gros travail de garde du feu qui a été fait par les DFCI puisqu'il ne faut pas oublier qu'après le départ des pompiers, il parle surtout du premier feu, il y a un gros travail qui reste qui consiste en la garde du feu.

Pour le deuxième feu il sait qu'il y a quand même 16 ASA DFCI qui sont venues renforcer l'ASA DFCI de SAINT-JEAN-D'ILLAC.

Le premier feu, d'après les témoignages rapportés, était un feu d'orage. Ce feu d'orage a été maîtrisé parfaitement, surveillé, malheureusement le propriétaire était la caisse des dépôts et consignations, c'est-à-dire votre argent comme le sien. Il n'a pas fait ce que la DFCI lui avait demandé c'est-à-dire mettre la terre à nu. Le résultat, c'est que la DFCI est venue voir et le feu est reparti et a brûlé une centaine d'hectares. C'était directement le propriétaire qui était responsable. Heureusement que les 100 hectares qui ont brûlés, préjudice estimé à 200 000 €, parce que c'était des jeunes pins, appartenaient à la caisse des dépôts et consignations, car si cela avait été les propriétaires de SAINT-JEAN-D'ILLAC qui sont des sociétés, il pense que cela aurait certainement fini au tribunal. Il rend hommage aussi aux ASA DFCI de SAINT-JEAN-D'ILLAC et du secteur pour la garde du feu.

Il veut également dire que l'on a beaucoup noté des départs de feu au bord des routes cette année. Il y a toujours le problème de la cigarette qui « soi disant » met le feu, mais les cigarettes normales ne mettent pas le feu. On s'aperçoit aujourd'hui qu'il semblerait que les cigarettes roulées par les jeunes avec du tabac ou il ne sait quoi soient à l'origine de ces départs de feu involontaires. Il y a certainement des actions d'information, de prévention à faire là-dessus. Une qui a été proposée par le syndicat des sylviculteurs, c'est de dire de supprimer les cendriers dans les voitures. Aujourd'hui on peut mettre des boîtes pour éteindre la cigarette pour que l'odeur ne reste pas dans la voiture et on sort la boîte après.

Il est aussi élu du CRPF, donc de forêts privées pour la Gironde et il est également administrateur du syndicat des sylviculteurs. Il est également heurté de la part de Monsieur DARMIAN qui a écrit « la rentabilité de la forêt etc ». La réalité c'est certainement un mauvais entretien, pour cela il est d'accord et surtout la forêt au contact immédiat des habitations. Et ça tout le monde le sait, vous avez rappelé les arrêtés, le code forestier etc, mais il y a aussi des dispositions d'urbanisme propre et il y a surtout la responsabilité du Maire. Et il faut que ce soit les Maires, alors passez le relais par votre association qu'ils fassent appliquer ces règles parce que si on ne les fait pas appliquer on aura encore d'autres cas. Petite remarque, l'incendie de SAINT-JEAN-D'ILLAC a brûlé la même surface que celui de LACANAU, or pourquoi il y a tout ça c'est parce que l'on est au contact des habitations.

Guy PEYRE précise que cela a été médiatisé parce que c'était en milieu urbanisé

Monsieur PERAGALLO acquiesce et dit également qu'il y a eu des sautes de feu qui n'étaient pas tout-à-fait naturelles 400 mètres cela fait beaucoup.

Jean-Michel MEROLA souhaite répondre à la première intervention de Monsieur PERAGALLO concernant votre AVC.

Autrefois, les pompiers partaient d'eux-mêmes car on ne passait pas par le centre 15. Il faut savoir qu'il y a des centres de secours en Gironde tous les 20 km, avec tous au moins une ambulance, qu'il y a des médecins sapeurs-pompiers, des infirmiers sapeurs-pompiers, alors qu'aujourd'hui on est en train de faire une usine à gaz avec le SAMU, alors qu'on a tout à proximité et que cela ne coûte pas un iota pratiquement.

Monsieur PERAGALLO précise qu'il soutient Gironde Vigilante, que c'était en 2011 et que c'était les pompiers de LACANAU qu'il remercie encore.

Sur le feu, Jean-Michel MEROLA indique que, pour ceux qui sont de CARCANS, ils ont connu en 1990 un feu qui avait démarré de SALAUNES et qui était arrivé à CARCANS, 5 000 hectares rappelez-vous en 12 heures et cela n'a pas été une catastrophe. Si cela a été une catastrophe pour les propriétaires forestiers, mais à la télévision etc, il n'y a pas eu 5 000 évacuations de personnes et pourtant en 12 heures, le feu a été maîtrisé. Et le feu qui avait été mal traité et qui avait fait quand même 3 500 hectares de dégât, c'est le feu du PORGE et il n'y a pas eu les évacuations que l'on a

connu. Donc il y a quelque chose qu'il ne comprend pas trop.

Guy PEYRE prend la parole : De toute façon, le problème du feu de SAINT-JEAN-D'ILLAC/PESSAC c'est qu'il a été très médiatisé puisqu'il s'est déroulé en zone périurbaine. Ça c'est sûr. De plus c'est vrai et il le reconnaît, ils ont assumé la protection des populations, des maisons d'habitation etc, et c'est vrai que cela grève aussi le potentiel opérationnel. Il ne s'agit pas d'utiliser n'importe quel engin.

Mais il reste persuadé que la lutte d'abord se gagne au sol et que les moyens aériens sont des moyens complémentaires.

Monsieur PERAGALLO est tout-à-fait d'accord. Il dit qu'il a un GMC chez lui mais avec un GMC on coupait les lignes, on couchait les pins, on y allait, on allait droit maintenant vous savez très bien qu'ils ne vont plus au contact. Ils attendent à la piste

Guy PEYRE indique que c'est parce que les engins ne le permettent plus.

Exactement et la réponse des forestiers à cela c'est de cloisonner davantage leurs forêts. Ce sont des recommandations qu'ils font passer. Par contre Monsieur PERAGALLO précise que Monsieur DARMIAN parle d'économie. Il a entendu dire par le Chef du Groupement Nord-Ouest, que les camions allaient être remplacés, que cela ne serait plus des Mercedes 3 000 mais des 6 000. Certes cela fait des économies en personnel mais le seul problème c'est qu'il y a eu un feu, au printemps, dans le secteur du Médoc, et bien il est resté collé le 6 000. Et aujourd'hui ce qu'il a entendu dire aussi, que les 3 000 sont vendus et que ce sont les LANDES qui les achètent.

Guy PEYRE : Avec la désorganisation que nous subissons en milieu rural depuis des années, nous avons moins de sapeurs-pompiers disponibles qui ont été renouvelés soit basculés sur la zone de la communauté urbaine de BORDEAUX, il sont donc un processus qui veut qu'on a moins de personnel, donc on met les engins pour utiliser le moins de personnel possible.

Monsieur PERAGALLO pense qu'il faudrait interroger le SDIS sur leur intention de tout convertir en 6000 car cela lui paraît dangereux.

Jean-Francis SEGUY est d'accord pour poser la question au SDIS et indique le tiers sortant du Conseil d'Administration du SDIS à savoir :

Henriette LAUBERNI
Christiane AUCANT
Robert LESCOUTRA
Michèle LABAT
Jean-Francis SEGUY
Jean-Michel MEROLA

Tous les Administrateurs se représentent, ils ont envie de continuer dans le même esprit.

Qui vote contre,
qui s'abstient,
Merci pour la réélection

On avait organisé un repas peut-être qu'il va falloir que nous continuons nos discussions devant un apéritif par contre avant sa dernière intervention

Monsieur PERAGALLO aborde le sujet des champs captants. Il s'agit de champs captants pour la métropole de BORDEAUX, une quinzaine de forages pour puiser de l'eau profonde. Le seul problème c'est que les services de BORDEAUX ne savent pas trop l'effet qu'aura le pompage de ces

nappes parce que c'est quand même 10 à 12 million de mètres cubes par an. Cela risque de faire baisser le niveau même jusqu'à 2 mètres ou selon le cas de 50 cm, ce qui est quand même une baisse de nappe qui risque de pénaliser gravement la forêt, les pins déjà installés, sachant que les chênes risquent de dépérir entre autres. Le syndicat des sylviculteurs a fait une proposition contre, soutenu par Henri SABAROT et il faut être très vigilants car on n'est pas à l'abri et ils auront peut-être besoin de Gironde Vigilante.

J.F.S. indique que G.V. suit le dossier, qu'elle les aidera et aimerait bien qu'ils viennent s'expliquer devant le conseil d'administration de G.V. pour justement développer ce sujet. Il fait partie du schéma d'aménagement de gestion de l'eau, on connaît ce problème et cela fait partie des dossiers que nous souhaitons traiter.

G.V., association de bénévoles qui défend les intérêts des usagers, va continuer à le faire même si parfois nous sommes en colère.

Remerciements à Christiane AUCANT, secrétaire de Gironde Vigilante, pour son travail, son engagement et son dévouement.

Pour terminer, J.F.S. précise que les administrateurs de G.V. et lui-même sont à leur disposition pour toute question. Il trouve que cette assemblée générale est très constructive et espère que l'on soit beaucoup plus nombreux à défendre les usagers des services publics d'incendie et de secours et les invite à partager le verre de l'amitié.